

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

L'entrée de l'église d'Heure a changé !

Depuis des générations, les fidèles entrent dans l'église d'Heure par le côté opposé à la tour de style roman d'ailleurs classée en 1954. Sont-ils seulement au courant qu'il n'en fut pas toujours ainsi ?



Comme le voulait l'ancienne tradition chrétienne, les églises sont établies dans le **l'axe ouest-est**, avec la porte d'entrée du côté ouest (Occident), le chœur étant ainsi aménagé à l'est (l'Orient). La raison de cette disposition ; l'édifice est dirigé vers le Levant, où le soleil se lève, ce qui explique donc le verbe orienter. Dans la doctrine chrétienne, le principe de **l'orientation est fondé sur la lumière** (donc sur le soleil) comme symbole du Christ. Cette habitude existait déjà en Chine et aussi chez les Grecs et les Romains.

Mais **en 1838**, lors d'importantes transformations dans l'église d'Heure, la porte d'entrée initialement établie sous la tour fut remplacée par celle utilisée actuellement. Et pour cause, l'église devenait trop exigüe pour accueillir les fidèles selon l'abbé Petit, prêtre à Heure de 1944 à 1993.

Le chœur antérieur à 1838 était plus petit. Par la même occasion, la nef située actuellement sous l'ancien chœur a pu être prolongée de deux travées et surélevée. Les trous de ces transformations sont encore perceptibles à ce jour, les pierres qui avaient servis à la transformation sont différentes des autres. Le grand autel disposé dans le chœur a également été agrandi.



Dorénavant, il ne vous sera plus compliqué de situer les points cardinaux lorsque vous serez devant une église, et ce avant même de lever les yeux vers la girouette placée sous le coq installé au sommet du clocher. Certaines rares églises ont dû lors de modifications importantes modifier l'entrée, soit en la plaçant sur le côté, soit à l'arrière comme ce fut le cas à Heure. Mais ne perdons pas le nord, tout cela ne change rien à la pratique religieuse.

André Van Overschelde pour le Cercle Historique de Somme-Leuze

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de sabine.bleret@sommeleuze.be, Echevine à la Culture.